



PROTOCOLE SANITAIRE

MESURES SANITAIRES

mises en place par l'ACA²



Distributeurs de gels hydro alcooliques à l'entrée du bâtiment et dans chaque espace.



Mise à disposition de lingettes ou produits désinfectants pour le nettoyage du matériel utilisé.



Masques mis à disposition uniquement en cas d'urgence pour les participant-es qui n'en ont pas.

RECOMMANDATIONS ET CONSIGNES

1/ Chacun doit respecter les mesures barrières recommandées par le gouvernement.

2/ Il est demandé à ce que chaque participant vienne muni de son propre petit matériel (stylo et cahier, carnet etc).

3/ Port du masque obligatoire dans les espaces.

4/ Les participants doivent se laver les mains au gel en entrant dans l'espace, avant et après avoir utilisé du matériel collectif.

